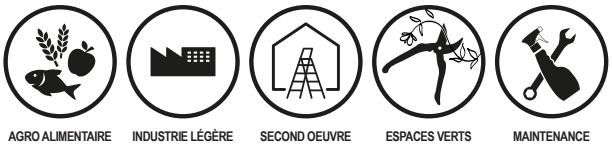
EVALIGHT



Domaine d'utilisation*



Caractéristiques techniques

Lunettes de protection.
Oculaire: 100% polycarbonate incolore, monobloc.
Épaisseur oculaire: 2,00 mm.
Traitement: anti-buée et anti-rayures.
Branches: 100% polycarbonate,
avec insert anti-glisse (TPE).
Vis en acier inoxydable.
Poids: 16 g.
Coloris: orange.
Conditionnement: carton de 100 pièces.
Sous-conditionnement: boîte de 10 pièces
(sachet individuel).



Avantages

> **Légèreté optimale** (16 g.)
> **Solidité renforcée** grâce à la matière (polycarbonate).
> **Très bon maintien** grâce aux inserts anti-glisse.
> **Traitement contre les rayures et la buée** (K et N).
> **Réduction des points de pression** grâce à la finesse de la monture.
> **Qualité et fiabilité** d'une production certifiée ISO 9001 / ISO 14001.

Protection
DES YEUX

Certification

Ce produit est conforme au **Règlement (UE) 2016/425**
relatif aux Equipements de Protection Individuelle (**EPI**). **Catégorie II.**
Certifié par **SGS Fimko Ltd**, organisme notifié n°**0598**.

EN 166 : 2001 / EN 170 : 2002
[2C-1,2 SINGER 1 FT KN CE]

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur **http://docs.singer.fr**

(*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé.
Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. **Edition CL 19/07/2023 - © Singer® Safety.**

MARQUAGE DE L'OCULAIRE

B - C SINGER® 1 D E F G CE

MARQUAGE DE LA MONTURE

SINGER® 1 A F E G CE



A NORMES

EN 165	Protection individuelle de l'œil: vocabulaire.
EN 166	**Protection individuelle de l'œil: spécifications.**
EN 167	Protection individuelle de l'œil: méthodes d'essais optiques.
EN 168	Protection individuelle de l'œil: méthodes d'essais autres qu'optiques.
EN 169	Protection individuelle de l'œil: filtres pour le soudage et les techniques connexes.
EN 170	**Protection individuelle de l'œil: filtres pour l'ultra-violet.**
EN 171	Protection individuelle de l'œil: filtres pour l'infrarouge.
EN 172	Protection individuelle de l'œil: filtres de protection solaire pour usage industriel.
EN 175	Protection des yeux et du visage: pour le soudage et les techniques connexes.
EN 1731	Protection individuelle de l'œil: protecteurs de l'œil et du visage de type grillagé.
EN ISO 12312-1	Protection des yeux et du visage. «Risques mineurs». Lunettes de soleil pour usage général.

B NUMÉRO DE CODE DU FILTRE

Pas de numéro	Filtre de soudage
2	Filtre ultraviolet (UV)
2C ou 3	**Filtre UV (bonne reconnaissance des couleurs)**
4	Filtre infrarouge (IR)
5	Filtre solaire sans spécification dans l'IR
6	Filtre solaire avec spécification dans l'IR

C CLASSE DE PROTECTION DU FILTRE

1,1 à 1,2	**Utilisation intérieure - protection incolore**
1,4 à 2	Utilisation polyvalente - protection légèrement teintée
2,5 à 3,1	Utilisation extérieure - protection fortement teintée
1,2 à 16	Filtres pour le soudage et les techniques connexes

D CLASSE OPTIQUE

1	**Travaux continus (meilleure qualité)**
2	Travaux intermittents
3	Travaux occasionnels uniquement

E RÉSISTANCE MÉCANIQUE

Pas de symbole	Solidité minimale
S	Solidité renforcée
F	**Impact à faible énergie**
B	Impact à moyenne énergie
A	Impact à haute énergie

Le symbole T est utilisé conjointement soit avec F, B ou A.
Il indique que les particules sont lancées à des températures extrêmes.

F DOMAINE D'UTILISATION

Pas de symbole	Usage général
3	Liquides
4	Grosses particules de poussière
5	Gaz et fines particules de poussière
8	Arc électrique de court-circuit
9	Métal fondu et solides chauds

G EXIGENCES OPTIONNELLES

N	**Traitement antibuée *****
K	**Traitement anti-rayures *****
O	Oculaire d'origine ***
▽	Oculaire de remplacement ***
R	Facteur de réflexion renforcé dans l'infrarouge ***
H	Monture appropriée pour les petites têtes **

(*) Non applicable aux lunettes à branches - (**) Marquage sur monture uniquement - () Marquage sur oculaire uniquement et seulement si l'exigence optionnelle a été testée.***